

**RETRAIT D'OPPOSITION**

*Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 34*

Numéro d'identification de  
parcelle : NID

Opposant<sup>1</sup> : nom  
adresse

Détails d'enregistrement de  
l'opposition devant être  
retirée : \_\_\_\_\_

L'opposant retire l'opposition spécifiée de l'enregistrement à l'encontre de la parcelle spécifiée.

Date: \_\_\_\_\_

Témoin :  
signature

Opposant :  
signature

<sup>1</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.